

siste par l'union de toutes les croyances et de toutes les idées.

L'Institut-Canadien résume en lui seul, par son titre et ses réglemens, le grand principe que je défends avec sincérité et conviction.

XXV

Le sol canadien est ouvert à tous; que les nationalités y viennent se confondre, pour n'en former qu'une qui soit générale, et qui résulte du climat, des intérêts et d'une destinée commune!

C'est une crainte puérile que celle qui consiste à ne pas vouloir le maintien de l'union du Haut-Canada et du Bas-Canada, et, par contre, celle de toutes les provinces britanniques. On se plaint de la suprématie du Haut sur le Bas-Canada. Mais, répondrai-je, n'avons nous pas les mêmes moyens de progresser et d'augmenter en nombre?

Et si nous sommes restés inactifs pendant vingt-trois ans, au point de devenir une minorité, lorsque nous étions une ma-